CONDITIONS GENERALES TARIFAIRES

Les comptes courants ouverts dans les livres de Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg sont soumis, sauf dérogations particulières, aux conditions générales tarifaires indiquées dans ce document.

Les tarifs mentionnés concernent les opérations les plus courantes. Ils peuvent être modifiés à tout moment dans le respect des obligations réglementaires, et ne sont pas limitatifs. Pour les opérations plus spécifiques, votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour vous communiquer les indications que vous souhaiteriez obtenir.

Les commissions obligatoirement soumises à la TVA sont signalées par la mention ht.

En cas de modification du taux de TVA, les commissions taxables de plein droit sont impactées des nouvelles conditions de TVA à compter de la date d'application officielle du nouveau taux de TVA.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	
Ouverture, transformation, clôture	
Ouverture et clôture d'un compte courant	Gratuit
Désolidarisation d'un compte joint	Gratuit
Relevés de compte	
Relevé de compte mensuel	Gratuit
Tenue de compte	
• Frais perçus pour la tenue d'un compte (le montant varie en fonction du coût de fonctionnement du compte, quel que soit le solde du compte)	75€ par trimestre
• Délivrance d'un RIB/BIC ou d'IBAN	Gratuit
Services	
• Versement / retrait d'espèces	Aucun retrait / dépôt d'espèces ou de devises ne peut être effectué auprès de Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg.
• Frais de recherche de document	10€ ht par recherche
• Frais de dossier succession	0,50% de l'actif – Min 80 € ht – Max 750 € ht
• Frais de dossier succession au-delà d'un délai de traitement de 6 mois	Nous consulter

Banque à distance	
Espace Privé	
• Abonnement à des services de banque à distance (Internet)	Gratuit (1)

(1) Hors coût du fournisseur d'accès internet.

Opérations de paiement	
Virements	
Au Luxembourg et en Europe	
Emission d'un virement SEPA (1) (2)	
Virement libellé en euros émis vers ou reçu d'un pays de l'E.E. E soumis au règlement CE n° 924/2009 + Royaume-Uni, Andorre, Vatican, Saint Marin, Albanie, Monténégro, Suisse et Monaco	
• Frais par virement SEPA occasionnel (avec IBAN complet)	
- Saisi par Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg	4 €
- Par internet	Gratuit
- A destination d'un compte interne	Gratuit
• Frais par virement SEPA permanent	
- Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
- Frais par virement permanent	4 €
Emission d'un virement de trésorerie	
Virement crédité le jour même (à J) sur le compte du bénéficiaire	
- Saisi par Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg	20 €
Réception d'un virement SEPA (1)	
• Virement en euro en provenance de la zone euro SEPA au format SEPA.	Gratuit
A l'étranger	
Emission d'un virement international (virement non SEPA (1))	
Virement international : virement toutes devises (3), *tous pays, sans limite de montant dont virement en euros, hors zone SEPA)*	
• Frais par virement international (4) (5) (6) (7) :	
- Commission de transfert :	0,10% Min. 40€ / Max 100€
Réception d'un virement international (virement non SEPA (1) (8))	
• Commission de rapatriement	Gratuit

Rapatriement avec change : mise à disposition des fonds à réception des instructions de cession +3 jours ouvrés maximum.

Rothschild & Co

Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg
Succursale de Rothschild & Co Martin Maurel
41, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
RCS Luxembourg B293062

Téléphone : +352 20 60 01 42
rothschildandco.com

Rothschild & Co Martin Maurel
Société anonyme
323 317 032 RCS Paris
TVA FR 93 323 317 032
N° ORIAS : 07023143 www.orias.fr
Société de courtage en assurance

Domiciliation SEPA	
• Frais de mise en place d'un mandat de domiciliation	Gratuit

(1) SEPA: Single Euro Payment Area. Virement automatisable en euros vers l'U.E, comportant obligatoirement l'IBAN du bénéficiaire et à condition que la banque du bénéficiaire soit accessible automatiquement. La zone SEPA est actuellement composée des Etats membres de l'EEE ainsi que du Royaume-Uni, de la Principauté d'Andorre, de la Cité du Vatican, de la Principauté de Monaco, de la République de Saint-Marin, de la Suisse, de l'Albanie et du Monténégro.

(2) Exécution à la date de réception + 1 jour ouvrable maximum.
La « date réception de l'ordre » correspond soit :
- au jour de réception réelle de l'ordre par la *Banque* si celle-ci est intervenue avant 16h00 un jour ouvrable (jour travaillé par la *Banque*) soit,
- au jour ouvrable suivant immédiatement le jour de réception réelle de l'ordre soit,

Lorsqu'un jour de début d'exécution de l'ordre est précisé, au jour convenu s'il est ouvrable et dans le cas contraire, au jour ouvrable suivant immédiatement le jour convenu.
(3) avec en sus marge et commission de change.
(4) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion de devises.
(5) En cas d'annulation d'un transfert déjà exécuté, les frais perçus seront conservés et majorés des frais réclamés par les correspondants.

(6) Exécution à la date de réception + 3 jours ouvrables maximum.
La « date réception de l'ordre » correspond soit :
- au jour de réception réelle de l'ordre par la *Banque* si celle-ci est intervenue avant 16h00 un jour ouvrable (jour travaillé par la *Banque*) soit,
- au jour ouvrable suivant immédiatement le jour de réception réelle de l'ordre soit,

Lorsqu'un jour de début d'exécution de l'ordre est précisé, au jour convenu s'il est ouvrable et dans le cas contraire, au jour ouvrable suivant immédiatement le jour convenu.

(7) Pour les virements émis en devises vers un pays membre de l'EEE, la Suisse, ou Monaco, à partir d'un compte libellé dans la devise de l'opération, la date d'exécution de l'ordre est ramenée à un maximum de deux (2) jours ouvrables à compter de la date de réception de l'ordre

(8) Les virements reçus en devises sur un compte libellé dans la devise de l'opération sont traités comme les virements reçus en euros.

Les virements à destination d'un des pays membres de l'EEE sont traités en frais partagés, option "SHA"
Pour tous les autres transferts il est important de préciser l'option à retenir :
- Option "OUR" tous les frais, y compris ceux des correspondants, sont à charge du donneur d'ordre (de 20€ à 75€ en fonction du montant transféré)
- Option "SHA" les frais sont répartis entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire
- Option "BEN" les frais sont tous à charge du bénéficiaire (frais Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg et frais des correspondants compris)

Découverts et crédits

Les taux appliqués dépendent de la nature du crédit (découvert en compte autorisé ou non, crédits...).
Les intérêts sont calculés sur le montant du dépassement, sur le nombre exact de jours débiteurs sur la base d'une année de 365 jours et 366 jours pour les années bissextiles et sur la base de l'EURIBOR 3 Mois[1] majoré de 600 points de base, dans la limite du TAEG maximum autorisé. Dans l'hypothèse où le taux EURIBOR 3 Mois deviendrait négatif, il serait réputé égal à zéro.

Frais d'établissement d'actes et opérations diverses	
Prêts, découverts, cautions et nantissements pour compte de Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg	
• Frais d'actes	
- Frais forfaitaires d'établissement d'acte	380 € par acte
- Frais forfaitaires de renouvellement d'acte	240 € par acte
- Commission annuelle (calcul prorata temporis)	
Frais de constitution de garantie	
• Tarif variable selon le type de garantie	Nous consulter
Facilité de caisse et/ou découvert	
Les comptes en Euros	
• Intérêts débiteurs	EURIBOR 3 Mois [1] majoré de 600 points de base
Les comptes en devises	
• Taux d'intérêts débiteurs	Taux de ressources en devises de Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg majoré de 600 points de base

(1) Les modifications quotidiennes du taux EURIBOR 3 Mois s'appliqueront immédiatement et sans préavis au solde débiteur du *Titulaire*. En outre, le *Titulaire* sera informé chaque trimestre du taux d'intérêt appliqué en cas de dépassement sur le relevé de compte du dernier mois du trimestre concerné. Le *Titulaire* est informé que le taux de EURIBOR 3 Mois est disponible auprès de Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg.
Le taux débiteur est majoré d'un coefficient de 10% à titre d'intérêt de retard, à compter du jour où la *Banque* a informé le *Titulaire* du dépassement, de son montant, du taux débiteur, de toutes les pénalités et de tous les frais applicables au montant du dépassement.
Sauf indication contraire, les intérêts seront prélevés, en valeur, le dernier jour ouvré de chaque trimestre civil.

Rothschild & Co
Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg
Succursale de Rothschild & Co Martin Maurel
41, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
RCS Luxembourg B293062
Téléphone : +352 20 60 01 42
rothschildandco.com
Rothschild & Co Martin Maurel
Société anonyme
323 317 032 RCS Paris
TVA FR 93 323 317 032
N° ORIAS : 07023143 www.orias.fr
Société de courtage en assurance

Crédit à la consommation	
Dépassement : voir ci-dessus. Pour les autres formes de crédit proposées, un ou plusieurs formulaires concernant les informations européennes normalisées en matière de crédit aux consommateurs rendues obligatoires par l'article 224-6 du Code de la consommation sont disponibles sur simple demande auprès de Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg	
Opérations diverses	
• Nantissement pour compte de tiers	200 € par acte
• Séquestre	Nous consulter
• Saisie ou tout acte assimilé	120 € ht par acte
• Lettre de rappel ou de mise en demeure suite à un dépassement	7,50€ (+ frais de port) à concurrence d'un envoi par mois
• Etudes et conseils financiers	380 € ht

Epargne et placements financiers	
Achats/Ventes de titres (hors OPCVM et FIA) :	
Hors frais de courtage [1] et pour chaque opération [2], la Banque prélève : - Les impôts et taxes locales, et si applicable, une taxe sur les opérations de bourse perçue en sus selon le dispositif légal en vigueur. - Une commission de mouvement	
Commission de mouvement :	
Pays de la zone Euronext [3] et Etats-Unis d'Amérique	
• Achat ou vente d'actions et autres valeurs mobilières	0,90 % avec un minimum de 30 €
• Achat ou vente d'obligations	0,75 % avec un minimum de 30 €
• Autres titres ou valeurs mobilières	Nous consulter
Autres pays	
• Achat ou vente d'actions et autres valeurs mobilières	1,4 % avec un minimum de 70 €
• Achat ou vente d'obligation	0,75 % avec un minimum de 30 €
• Autres titres ou valeurs mobilières	Nous consulter
Souscription sur le marché primaire	50 €
Produits structurés	
• Achat	2% maximum (selon la maturité du produit)
• Vente	1% ou commission de remboursement 1% maximum.
Souscriptions et rachats d'OPCVM et de FIA[4]	
OPC internes : - Souscription	Selon OPC, max 0.50% [4]
- Rachat	Aucune commission
OPC Extérieurs : - Droit d'entrée / sortie - Souscription - Rachat	 Droits indiqués sur le prospectus de l'OPCVM ou du FIA concerné. 1.50 % ht avec un minimum de 96 € ht [4] Aucune commission
Opération sur titres - Paiement de coupons sur les titres détenus en compte	
- Les coupons sont crédités à J+1, J étant la date d'encaissement par la *Banque* (hors délai de négociation des devises).	

(1) Frais versés par le Titulaire aux intermédiaires de marché.

(2) Les frais liés à des opérations sur titres sont soumis à la TVA au taux de 17% si ces opérations sont réalisées dans le cadre d'un mandat de gestion de portefeuille.

(3) Pays de la zone EURONEXT : Belgique, France, Pays-Bas, Portugal.

(4) Dans le cadre de Réception Transmission d'ordre et de la convention conseil, Rothschild and Co Wealth Management Luxembourg pourra percevoir sur la distribution d'OPC, sans charge supplémentaire pour le souscripteur, une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion. Le détail est disponible auprès de votre conseiller ou sur le site internet de la Banque hors droits d'entrée et sortie appliqués à l'OPC.

Droits de garde (trimestriel) [1]	
• OPC gérés dont le Groupe Rothschild & Co est à la fois dépositaire et gestionnaire.	Gratuit
• Autres Titres	0,125 % ht / par trimestre min. 75€ ht

(1) Ils sont prélevés d'avance au cours de chaque trimestre civil, respectivement sur la base de l'estimation du portefeuille titres au 31 décembre de l'année précédente, au 31 mars, 30 juin et 30 septembre de l'année en cours.

Rothschild & Co

Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg
Succursale de Rothschild & Co Martin Maurel
41, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
RCS Luxembourg B293062

Téléphone : +352 20 60 01 42
rothschildandco.com

Rothschild & Co Martin Maurel
Société anonyme
323 317 032 RCS Paris
TVA FR 93 323 317 032
N° ORIAS : 07023143 www.orias.fr
Société de courtage en assurance

CONDITIONS GENERALES TARIFAIRES

Mandat de gestion

Deux modes de tarification possible au choix du *Mandant,* classique ou au forfait, avec commission de performance :

Tarification classique [1]
(n'incluant pas les commissions de mouvements) : Commission de gestion de 1% ht / An du montant des actifs sous gestion.

Tarification au forfait [2]
(incluant les commissions de mouvements[2]) **:** Commission de gestion de 1,30 % ht / An du montant des actifs sous gestion.

Commission de performance [3] **:**
En cas de résultat net positif dégagé sur l'année, une participation à la performance de la gestion égale à 5% ht de ce montant est perçue par le *Mandataire*.
Elle est calculée sur la base de la valeur du portefeuille, dividendes et intérêts perçus inclus au :
- dernier jour ouvré de l'année pour le profil dynamique,
- dernier jour ouvré du premier semestre pour les profils sécuritaires, équilibré et modéré.

Elle est diminuée :
- de la valeur du portefeuille de l'année précédente,
- du solde net des apports/retraits en titres et espèces effectués au cours de la période de référence pour le calcul,
- du résultat négatif éventuel constaté au cours des périodes de référence précédentes, et, le cas échéant, depuis le prélèvement de la dernière participation à la performance.

Les montants de ces rémunérations seront prélevés directement par le *Mandataire* sur le compte du *Mandant*, ainsi que ce dernier l'y autorise expressément.

Opérations diverses

Transfert de titres vers un autre établissement :

* Titres en dépôt en France ou à l'étranger	300€ ht

International

Change

Lorsqu'une opération de change au comptant est réalisée, le cours utilisé sera celui négocié par la *Banque* à 14h15 (heure de Paris) au jour de la réalisation de l'opération de change +/- 0,30 %. La date de valeur de l'opération sera J+2 jours ouvrables à compter de la date d'exécution de l'ordre. Les modifications du taux de change s'appliqueront immédiatement et sans préavis aux opérations nécessitant une opération de change.

Plainte et procédure de réclamation

Sans préjudice des Conditions Générales de la convention de compte courant, toute plainte ou contestation généralement quelconque relative à la convention de compte courant doit être notifiée par le Titulaire à la Banque, par lettre recommandée à adresser au siège de la Banque au plus tard dans les trente (30) jours suivant celui au cours duquel le Titulaire en a eu connaissance ou est présumé en avoir pris connaissance, ou dans tout autre délai plus long impérativement prévu par les règles applicables. La Banque s'efforcera de notifier un accusé de réception de la plainte dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réception de cette plainte. La Banque prendra connaissance de la plainte et des faits pertinents et s'efforcera d'apporter une réaction écrite au plus tard dans le mois suivant la réception de la plainte. La plainte du Titulaire doit être précise et complète (indication des opérations impliquées et de la date pertinente, indication des reproches formulés à l'encontre de la Banque et des faits pertinents, communication des documents utiles, etc.). A supposer qu'une réponse ne puisse être apportée dans le délai précité, pour quelque raison que ce soit, la Banque s'efforcera d'en informer le Titulaire et de lui indiquer dans quel délai une réponse peut être attendue et, le cas échéant, quelles informations complémentaires paraissent nécessaires pour le traitement de la plainte.
Par dérogation à ce qui précède, la Banque répondra en principe au plus tard dans les 15 jours ouvrables à toute plainte en relation avec les opérations de paiement. Si une réponse ne peut être donnée dans les quinze jours ouvrables pour des raisons réchappant au contrôle de la Banque, celle-ci enverra une réponse d'attente motivant le délai complémentaire pour répondre à la plainte en précisant la date ultime à laquelle le Titulaire recevra une réponse définitive. En tout état de cause, le délai pour recevoir une réponse définitive et abordant tous les points de la réclamation ne dépassera pas trente-cinq jours ouvrables supplémentaires.

Lorsqu'une réclamation n'est pas traitée à la pleine satisfaction du Titulaire, celui-ci peut la soumettre à la Commission de Surveillance du Secteur Financier qui est compétente pour recevoir des réclamations des clients concernant les professionnels soumis à sa surveillance (110 Route d'Arlon, 2991 Luxembourg, https://www.cssf.lu/fr/reclamations-clientele/) en remplissant le formulaire de réclamation en ligne ou en envoyant le formulaire de réclamation complété soit par voie postale soir par courrier électronique. Cette faculté est réservée aux Titulaires personnes physiques. Si la plainte est recevable, la Commission de Surveillance du Secteur Financier rend une conclusion motivée sur le litige et invite les parties à se contacter pour régler leur litige. Les conclusions rendues par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ne sont pas contraignantes pour les parties.

[1] Le prélèvement est trimestriel sur la base des actifs sous gestion au 31 décembre de l'année précédente, au 31 mars, 30 juin et 30 septembre de l'année en cours.
[2] Hors commission de mouvement sur les produits structurés, les options, les NEU CP (Negotiable EUropean Commercial Paper) non émis par Rothschild & Co Martin Maurel et hors taxes de marché, frais de courtage.
[3] Le prélèvement est annuel sur la base des actifs sous gestion au 31 décembre de l'année précédente pour le profil de gestion dynamique et au 30 juin de l'année en cours pour les autres profils.

Rothschild & Co
Rothschild & Co Wealth Management Luxembourg
Succursale de Rothschild & Co Martin Maurel
41, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
RCS Luxembourg B293062
Téléphone : +352 20 60 01 42
rothschildandco.com
Rothschild & Co Martin Maurel
Société anonyme
323 317 032 RCS Paris
TVA FR 93 323 317 032
N° ORIAS : 07023143 www.orias.fr
Société de courtage en assurance